

La Petite Gazette de Champlost

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi de 15h30 à 17h30
Mardi et Jeudi de 11h00 à
12h00 et de 15h30 à
18h00
Mercredi de 13h30 à 15h00
Vendredi de 9h30 à 11h30

Petit message à l'adresse de cet habitant de Vachy qui, au mépris des règlements, s'est autorisé :

- une fois au moins à déverser ses ordures dans l'ancienne décharge de Prunelles,
- une autre fois (tout récemment) à pénétrer avec femme et enfants avec son véhicule au cœur de la forêt (bois de Champlost)

En automne les feuilles tombent...les sanctions le pourraient bien aussi

L'éditorial du Maire

JEAN-LOUIS
QUÉRET



Chers Administrés

Je profite généralement de l'édito de la gazette pour mettre en avant les bonnes choses, ce que je ne ferai pas aujourd'hui car je suis surpris qu'en cette période de risque extrême en ce qui concerne la COVID-19, un bon nombre de personnes continue de circuler sans mettre de masques, un certain nombre de parents laisse les enfants circuler à vélo (plus que le temps autorisé à cet effet) et sans obligatoirement de masques, puis enfin nous constatons être obligés de ramasser les masques usagés jetés sur les trottoirs (risque de contamination extrême).

Alors, je vous demanderai donc, à toutes et à tous, de bien vouloir, d'un commun effort, lutter contre ce fléau qu'est le coronavirus et vous en remercie par avance.

Ceci dit, je vous souhaite à toutes et à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, une très bonne fin d'année quelques soient les conditions dans lesquelles l'on nous demandera de le faire pour notre santé.

Votre Maire,
Jean-Louis Quéret

La mise à jour du site internet de la Mairie de Champlost est désormais terminée.

<https://www.mairie-champlost.fr>

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Les
mesures
sanitaires
actuelles
relatives à
crise de la
COVID-19
permettent
pas à la



Vœux du Maire

La tenue de cette cérémonie traditionnelle est cette année compromise.

A la date de ce jour, nous ne sommes pas en mesure de la garantir, nous sommes dans l'attente des consignes préfectorales. Nous vous tiendrons informés.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



ACCUEIL DE LOISIRS

Dons de jouets

Afin d'occuper les enfants, l'accueil de loisirs de Champlost est preneur de vos anciens jouets et jeux de société. Si vous le souhaitez, vous pouvez les laisser à l'accueil du centre de loisirs ou à la mairie. Merci pour les enfants.

Pour rappel, le centre est ouvert de 7h00 à 18h30 avant et après l'école mais aussi le mercredi et pendant les vacances scolaires. Pour tout renseignement contactez les animatrices au 03 86 35 05 50 (attention le n° de téléphone a changé récemment suite à un dysfonctionnement de la ligne).

Ci-contre les décorations « d'automne » faites par le centre de loisirs. Bravo à nos chérubins et aux animatrices pour ces belles créations.

Champlost, nous souhaitons ouvrir nos écoles aux enfants de 2 ans et demi. Cette ouverture ne pourra se faire que si nous avons un effectif d'au moins 4 petits (sur le regroupement pédagogique de Champlost et Venizy) afin de pouvoir créer un groupe qui puisse travailler et évoluer ensemble. Si vous êtes intéressés et si votre enfant est concerné pour la rentrée 2020/2021, faites-le nous savoir dès à présent à la mairie.



Si le nombre d'enfants est suffisant, les modalités d'accueil seront fixées en collaboration avec les institutrices et les parents d'élèves. Les rentrées de tout petits seraient alors décalées et progressives dans l'année scolaire et selon le rythme des enfants.

